



*Discours du maire  
sur la situation  
financière 2016*

---

*Par : Christian LeBlanc, maire  
Lundi, 19 novembre 2016*



## ***Discours du maire sur la situation financière***

*Bonsoir à vous concitoyens et concitoyennes,*

*Sur la scène municipale, l'arrivée du mois de novembre marque une période intense d'activités au cours de laquelle le législateur impose le devoir au maire de chaque Municipalité de produire un discours sur la situation financière de la Municipalité pour la présente année budgétaire. Je vais donc me livrer à cet exercice en passant en rubrique le traitement des derniers états financiers de l'année 2015, du rapport du vérificateur externe, du dernier programme triennal d'immobilisation, de l'extrapolation des résultats de fin d'exercice et des grandes orientations générales du prochain budget de l'année 2017.*

### **États financiers 2015**

*Au 31 décembre 2015, la Municipalité a complété son cycle budgétaire par un déficit d'opération de l'ordre de **(89 983 \$)**. Si nous prenons en considération le solde résiduel de l'exercice financier au 31 décembre 2014, le déficit accumulé au 31 décembre 2015 se chiffre à un montant global de **(127 699 \$)**. Le déficit d'opération fut occasionné par plusieurs facteurs, à savoir :*

	<b><u>Montant</u></b>
<i>a) Réparation de deux (2) bris majeurs sur le réseau d'égouts sous vide en janvier 2015 et à la fin novembre 2015 :</i>	39 700 \$
<i>b) Dégels d'entrées d'eau et bris d'aqueduc majeurs sur le réseau de distribution d'eau potable :</i>	12 000 \$
<i>c) Construction à frais partagés d'un nouveau branchement à l'égout sous vide d'un gros édifice à logements pour personnes âgées en perte d'autonomie :</i>	16 000 \$
<i>d) Coupure de subvention en provenance du MEES à la suite de la construction de deux terrains de soccer en régie interne :</i>	34 000 \$
<i>e) Dépense en formation à la suite de l'embauche de nouveaux employés :</i>	10 000 \$
<i>f) Augmentation du tonnage dans le traitement des matériaux secs à la suite d'une grosse année de mises en chantier dans le secteur commercial et résidentiel :</i>	16 000 \$
<b>Total</b>	<b><u>127 700 \$</u></b>

*L'administration municipale souhaite pouvoir résorber une partie de ce déficit d'opération par l'atteinte d'un surplus d'opération au cycle budgétaire 2016 et par l'appropriation d'une autre partie du déficit au budget de l'année 2017. Selon les prévisions, ce déficit accumulé devrait être complètement résorbé à la fin de l'exercice au budget de l'année 2017. Je dois également vous mentionner que la Municipalité de Maria dispose d'une autre réserve financière non utilisée d'une somme de 439 580 \$ dans son fonds de roulement. Cette réserve financière constitue une sorte de bas de laine pour pallier aux dépenses imprévues (bris d'équipement, sinistre naturel, etc.).*

### **Rapport du vérificateur externe**

*Dans le dernier rapport financier de l'année 2015, nous pouvons retrouver l'opinion du vérificateur « Leblanc Bourque Arsenault inc. » qui se résume à ceci : « À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Maria au 31 décembre 2015, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».*

*Cette opinion favorable du vérificateur externe témoigne bien qu'il n'y a eu aucune anomalie de soulevée tout au long du processus de vérification de l'année financière 2015.*

### **Programme triennal d'immobilisation 2015**

*Tout au long de l'exercice financier 2015, la Municipalité a consacré des investissements totalisant une somme globale de **2 020 600 \$**. Nous avons procédé à des travaux d'amélioration du réseau routier avec l'asphaltage de plus de 7,3 kilomètres sur la route des Hirondelles et tout le secteur du chemin du 2<sup>e</sup> rang. Nous avons fait la construction en régie interne du tout nouveau développement domiciliaire « Le Domaine de la Baie » dans la rue des Cardinaux. Le nouveau développement domiciliaire va permettre la desserte en aqueduc et égout de quatorze (14) terrains résidentiels. Nous avons également été en mesure de finaliser à 100 % l'ensemble des travaux d'aménagement des deux (2) terrains de soccer à proximité du centre communautaire. Dans cette enveloppe d'investissement, nous avons procédé à une sécurisation des lieux par la construction d'une toute nouvelle clôture « Frost » dans la cour du garage municipal. D'autres investissements ont été consacrés au service incendie pour l'acquisition d'un tout nouveau camion-citerne d'une capacité de 3 000 gallons. D'une manière plus modeste, nous avons aussi procédé au rajeunissement du parc informatique de la bibliothèque Noël-Audet.*

### **Extrapolation des résultats de fin d'année financière 2016**

*La dernière compilation des chiffres au 31 octobre 2016 laisse entrevoir des revenus totalisant une somme de 3 709 000 \$ en comparaison avec des charges gravitant à un montant de 3 685 000 \$. Le résultat net du présent exercice comptable devrait se traduire par l'atteinte d'un léger surplus d'opération de 24 000 \$. On peut facilement en déduire que ce résultat anticipé se*

*rapproche drôlement de l'équilibre budgétaire entre les revenus et les dépenses. Nous souhaitons de tout cœur pouvoir atteindre cette cible budgétaire à condition qu'aucun imprévu majeur ne survienne d'ici les deux (2) derniers mois de novembre et décembre 2016.*

### **Orientations générales du budget 2017**

*Pour un troisième exercice budgétaire de suite, la Municipalité va devoir continuer d'assumer les répercussions négatives découlant du fameux pacte fiscal imposé de force par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Je crois qu'il s'avère toujours approprié de mentionner que ce pacte fiscal continue de faire mal en privant la Municipalité d'une somme évaluée à plus de 150 000 \$ en diminution des compensations tenant lieu de taxes provenant du réseau des immeubles de la santé et de l'éducation et en diminution des retours de taxes sur intrants pour la taxe de vente du Québec (TVQ). Selon les informations obtenues du MAMOT, la Municipalité va devoir compter essentiellement sur ses propres revenus de sources autonomes pour la préparation du prochain budget de l'année 2017. Notre Municipalité ne peut aucunement espérer bénéficier du régime de péréquation, car notre niveau de richesse foncière per capita dépasse largement celui de la moyenne provinciale. Pour générer des nouveaux revenus, il nous faut continuer à bâtir une Municipalité attractive pour favoriser la venue de nouveaux arrivants et la construction de nouvelles propriétés résidentielles.*

*Malgré la poursuite de ce climat d'austérité budgétaire imposé de force par le gouvernement du Québec, la Municipalité entend bien poursuivre ses efforts pour moderniser ses infrastructures routières et actualiser la mise à niveau dans le domaine des infrastructures de loisir. Nous avons deux (2) beaux projets de présenter au MTQ pour l'amélioration du réseau routier municipal et nous espérons recevoir une nouvelle positive pour des travaux de réfection sur les routes Dimock-Creek, Francis-Cyr, 3<sup>e</sup> rang Est et Ouest, Deschênes et Lapointe. Nous prévoyons également faire la mise en chantier et compléter la construction d'un tout nouveau Centre plein air pour la pratique du ski de fond, de la raquette et du vélo de montagne. Nous espérons pouvoir compléter les plans et devis pour l'amélioration de la sécurité et la mise à niveau du réseau routier municipal dans le cadre du programme TECQ 2014-2018. Dans une moindre mesure, nous entendons poursuivre nos efforts d'embellissements horticoles et de rajeunissement de nos équipements utilisés aux travaux publics, loisirs et sécurité incendie.*

*Selon notre échéancier prévu, nous allons faire connaître les grandes lignes budgétaires et les différents taux de taxation lors d'une séance spéciale du conseil municipal qui se tiendra à l'hôtel de ville, à 19 h 30 le lundi 19 décembre 2016. Cette séance du conseil municipal sera réservée exclusivement pour traiter du budget 2017 ainsi que du programme triennal des dépenses en immobilisation. C'est donc un rendez-vous ne pas manquer pour tous ceux et celles manifestant un intérêt marqué pour les principaux aspects financiers de la Municipalité.*

*Toujours dans le respect des exigences légales imposées par le Code municipal, nous vous reproduisons en annexe la liste des contrats de fournisseurs qui sont supérieurs à 25 000 \$ ainsi que la dernière mise à jour effectuée dans le traitement de la rémunération des élus municipaux. Cette obligation légale découle de l'article 955 du Code municipal du Québec.*

*Tout juste avant de terminer la présentation de ce rapport sous forme de reddition de comptes, je veux profiter de cette tribune qui m'est offerte pour témoigner toute mon appréciation à l'endroit de tous mes collègues faisant partie de la composition du conseil municipal. Je salue votre travail et votre dévouement pour faire progresser les dossiers dans le plus grand respect de favoriser l'intérêt supérieur de la Municipalité. Je me fais aussi le porte-parole du conseil pour rendre hommage et remercier l'équipe des employés municipaux pour leur travail assidu et leur support technique offerts tout au long de l'année.*

*Je tiens également à profiter de cette table d'écoute pour remercier et rendre hommage à tous les citoyens et les citoyennes qui nous témoignent sur une base régulière leur intérêt à la bonne gouverne des affaires courantes de la Municipalité. Sachez que nous portons toujours une marque d'attention particulière à tous vos commentaires et bonnes suggestions venant de votre part.*

*En terminant, je lance une invitation spéciale à toute la population de venir participer à la séance extraordinaire du 19 décembre prochain pour entendre et prendre connaissance de la documentation sur les prévisions budgétaires de l'année 2017 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2017-2019.*

*Bonsoir à vous tous et toutes et encore une fois merci de nous faire confiance dans la conduite des affaires municipales.*

***Christian LeBlanc, maire***

*Note : Voir l'annexe « A » pour la liste des contrats supérieurs à 25 000 \$ et le traitement accordé aux élus municipaux.*

## ANNEXE « A »

### Exercice financier 2016

#### Liste des contrats supérieurs à 25 000 \$

<i>Entrepreneur</i>	<i>Objet du contrat</i>	<i>Période</i>	<i>Montant (taxes incluses)</i>
<i>Bouffard sanitaire inc. 75, rue Savard Matane (Québec) G4W 0H9</i>	<i>Collecte des matières résiduelles</i>	<i>2014 à 2018</i>	<i>428 643,46 \$</i>
<i>Les entreprises Supra inc. 64, route Saint-Jules Maria (Québec) G0C 1Y0</i>	<i>Déneigement des chemins</i>	<i>2014 à 2018</i>	<i>1 100 567,68 \$</i>
<i>Roch Dugas 439, boulevard Perron Maria (Québec) G0C 1Y0</i>	<i>Conciergerie des édifices municipaux</i>	<i>2013 à 2017</i>	<i>356 422,50 \$</i>
<i>Eurovia Québec Construction inc. 136, boulevard Perron New Richmond (Québec) G0C 2B0</i>	<i>Rapiéçage de rues</i>	<i>2016</i>	<i>30 107,54 \$</i>
<i>Réal Huot inc. 451, rue des Façonniers Rimouski (Québec) G5M 1X2</i>	<i>Matériaux aqueduc</i>	<i>2016</i>	<i>73 873,52 \$</i>
<i>Carrefour du camion RDL inc. 100, boul. Industriel Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3X9</i>	<i>Camion 10 roues à benne basculante</i>	<i>2016</i>	<i>230 237 \$</i>
<i>Pavage Beau Bassin inc. 136, boul. Perron Ouest New Richmond (Québec) G0C 2B0</i>	<i>Rapiéçage de rues</i>	<i>2016</i>	<i>45 965,07 \$</i>
<i>Sel Warwick inc. 807, boul. Pierre-Rouge Est Victoriaville (Québec) G6T 1T7</i>	<i>Sel à déglçage de chemins</i>	<i>2016</i>	<i>25 686,58 \$</i>
<i>Armand Automobiles ltée 542, boul. Perron Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0</i>	<i>Camionnette de service Dodge Ram 1 500, 4x4</i>	<i>2016</i>	<i>49 203,56 \$</i>

## ANNEXE « B »

### Exercice financier 2016

#### Traitement des élus municipaux

<i>Poste d'élu(e)</i>	<i>Rémunération de base 2016</i>	<i>Allocation non imposable</i>	<i>Rémunération totale 2016</i>
<i>Maire</i>	22 520 \$	11 264 \$	33 784 \$
<i>Maire suppléant, siège n° 3</i>	5 366 \$	2 684 \$	8 050 \$
<i>Conseiller, siège n° 1</i>	4 108 \$	2 055 \$	6 163 \$
<i>Conseiller, siège n° 2</i>	4 108 \$	2 055 \$	6 163 \$
<i>Conseiller, siège n° 4</i>	4 108 \$	2 055 \$	6 163 \$
<i>Conseiller, siège n° 5</i>	4 108 \$	2 055 \$	6 163 \$
<i>Conseiller, siège n° 1</i>	4 108 \$	2 055 \$	6 163 \$
<b>Total</b>	<b>48 426 \$</b>	<b>24 223 \$</b>	<b>72 649 \$</b>

*Note : Selon l'article du règlement 498-14 sur la rémunération des élus municipaux, la rémunération des élus est indexée en tenant compte du taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation établi par Statistique Canada. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la rémunération des élus fut majorée à la hausse de 1,6 %, soit l'équivalent du taux annuel d'inflation.*